



Thorigné-Fouillard,
Le 10 juin 2021

Mesdames et Messieurs les Maires
Mesdames et Messieurs les Présidents

N/Réf. : SMEC 2021.79
CPV/CR/ILM

Objet : Formations aux métiers territoriaux en alternance
Recherche de lieux de stage

Mesdames et Messieurs les Maires,
Mesdames et Messieurs les Présidents,

Vous avez été nombreux à évoquer lors des « Rencontres Maires-Employeurs » vos difficultés pour recruter des personnels formés et opérationnels ou pour avoir accès à un remplaçant.

Le CDG 35, également confronté à cette situation, réaffirme sa priorité dans la formation et la professionnalisation des agents.

Chaque année, près de 100 personnes peuvent bénéficier d'un des dispositifs de préparation aux métiers territoriaux administratifs ou techniques pour ensuite être intégrées aux missions temporaires et ainsi répondre aux besoins des collectivités :

- La **préparation aux missions des collectivités territoriales (PREMICOL)** organisée par le Centre de Gestion en partenariat avec Pôle Emploi,
- La **licence Professionnelle « Métiers de l'Administration Territoriale »** et ses 2 parcours « administratif » et « technique » organisée par l'Université de Rennes 2 en partenariat avec les quatre Centres de Gestion bretons et le CNFPT,
- La formation de **Chargé de maintenance technique polyvalent**, organisée en partenariat avec la Maison Familiale et Rurale de Saint-Grégoire, formant à la maintenance dans le domaine du bâtiment, des espaces verts, de la voirie et de la réglementation ERP.

Nous avons pu poursuivre, malgré le contexte sanitaire, toutes nos formations et mes services préparent dès maintenant la rentrée de septembre en s'efforçant de sélectionner les meilleurs candidats qui viendront apporter un renfort à vos équipes.

Tous ces dispositifs, reconnus pour leur qualité, connaissent des taux d'insertion professionnelle excellents car ils sont basés sur l'alternance entre théorie et pratique. Voilà pourquoi, chers collègues, je me permets de solliciter votre soutien dans le cadre de notre recherche de lieux de stage car cette mission ne peut s'accomplir que grâce à votre participation active : vous êtes en effet les mieux placés pour savoir quelles compétences, quelles connaissances, quels savoir-être sont indispensables pour travailler en collectivité.

Accueillir un stagiaire représente, je le sais, une charge de travail. C'est la raison pour laquelle deux types de mesures ont été adoptées :

- d'une part, les collectivités soutenant ces stagiaires pourront bénéficier d'une **dispense de facturation** sur une prestation mission temporaire, proportionnelle à la durée du tutorat
- d'autre part, le CDG prendra en charge les **gratifications** accordées aux stagiaires de formation initiale des licences professionnelles

Nous nous efforçons de satisfaire toutes les demandes de remplacement malgré la pénurie de candidats avec un regard très attentif sur celles provenant des collectivités qui nous aident à former.

Vous trouverez en annexe une fiche descriptive de ces formations ainsi qu'un formulaire à nous retourner en sélectionnant le(s) dispositif(s) auquel(s) vous désirez vous associer. Le Service Mobilité Emploi Compétences reste à votre disposition pour toute question complémentaire et pour vous proposer des profils différents.

J'en profite également pour vous annoncer que nous travaillons très activement sur le développement d'autres dispositifs permettant de répondre aux attentes. Je ne manquerai pas de vous tenir informés.

Espérant que vous pourrez participer à cette démarche et vous en remerciant par avance,

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les Présidents, l'expression de ma considération distinguée.

La Présidente,

